



Le vieillissement démographique en Alsace : vers quoi allons-nous ?

L'Alsace, à l'image de toute la France et de l'Europe, a vu la part de sa population âgée augmenter depuis une trentaine d'années. Les spécificités régionales et l'histoire nationale expliquent ces évolutions. À cela s'ajoute, au niveau local, l'histoire récente de l'urbanisation des communes.

A partir du milieu des années 2000, on assiste à une accélération de ce phénomène, qui prendra de l'ampleur durant les 20 prochaines années.

Ces évolutions vont influencer les modes d'appréhender la ville et les territoires. Elles impacteront les modes de vie et l'organisation de l'espace dans un contexte qui transcende les compétences territoriales et thématiques.

De plus en plus de personnes âgées

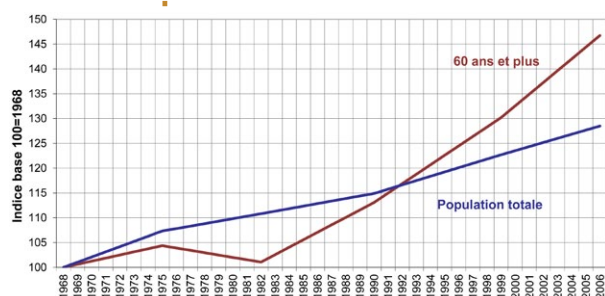
| Année | Total de la population | 50-59 ans | 60 ans et plus | 60-74 ans | 75-84 ans | 85 et plus |
|-------------------------------------|------------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|-------------------|
| 1968 | 1 413 016 | 126 532 | 253 960 | 195 884 | 49 092 | 8 984 |
| 1975 | 1 516 283 | 133 886 | 265 070 | 192 723 | 61 063 | 11 284 |
| 1982 | 1 565 804 | 174 624 | 256 657 | 166 401 | 74 794 | 15 462 |
| 1990 | 1 623 564 | 170 435 | 287 154 | 189 082 | 75 532 | 22 540 |
| 1999 | 1 733 558 | 190 423 | 330 609 | 223 517 | 75 039 | 32 053 |
| 2006 | 1 815 488 | 245 570 | 372 634 | 231 481 | 107 031 | 34 122 |
| Variation absolue 1999-2006 | 81 930 | 55 147 | 42 025 | 7 964 | 31 992 | 2 069 |
| Variation relative 1999-2006 | + 4,51 % | + 22,46 % | + 11,28 % | + 3,44 % | + 29,89 % | + 6,06 % |
| Variation absolue 1968-2006 | 402 472 | 119 038 | 118 674 | 35 597 | 57 939 | 25 138 |
| Variation relative 1968-2006 | + 28,48 % | + 94,08 % | + 46,73 % | + 18,17 % | + 118,02 % | + 279,80 % |

En 2006, quelque 373 000 personnes étaient âgées de 60 ans et plus en Alsace. Cet effectif est en augmentation de 11,28 % depuis 1999, contre 4,51 % pour l'ensemble de la population, et de 46,7 % depuis 1968, contre 28,48 % pour l'ensemble de la population.

Entre 1968 et 1999, le quart de l'augmentation totale de la population en Alsace est due à la population âgée de 60 ans et plus. Depuis 1999, cette part dépasse la moitié (52 %).

Deux périodes correspondent à des accélérations de la croissance du nombre de personnes âgées :

- Les années 1980 : durant cette période, l'effet de l'une des grandes marques de l'histoire a commencé à s'estomper : le déficit des naissances dû à la première guerre mondiale.
- Le milieu des années 2000, qui coïncide avec le début de l'arrivée aux âges de la retraite d'un autre groupe d'âge : celui des baby-boomers.

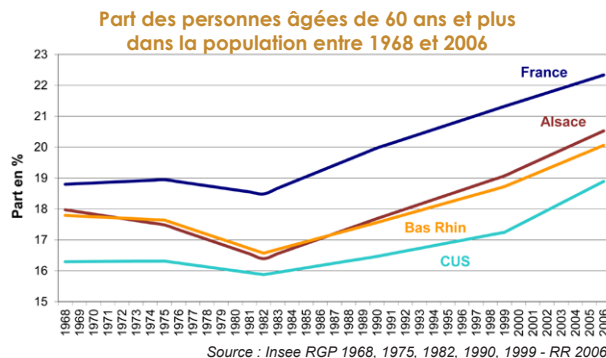


Évolution de la population totale et des effectifs des personnes âgées 1968-2006

source : Insee RGP 1968, 1975, 1982, 1990, 1999 - RR 2006

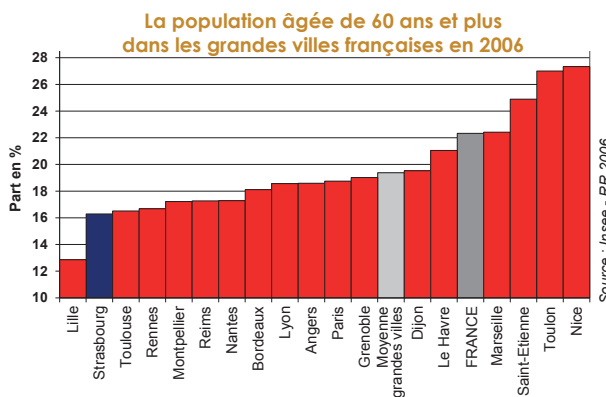
L'Alsace plus jeune que la moyenne française

En 2006, 22,3 % de la population française est âgée de 60 ans et plus, contre 20,5 % pour l'Alsace et 18,9 % pour la CUS. Néanmoins, depuis le début des années 2000 (2005 plus précisément), la part des seniors va grandissant en Alsace et surtout dans la CUS. Ces tendances sont dues à la structure (la pyramide par âge) de la population alsacienne.



Strasbourg, une commune jeune parmi les grandes communes

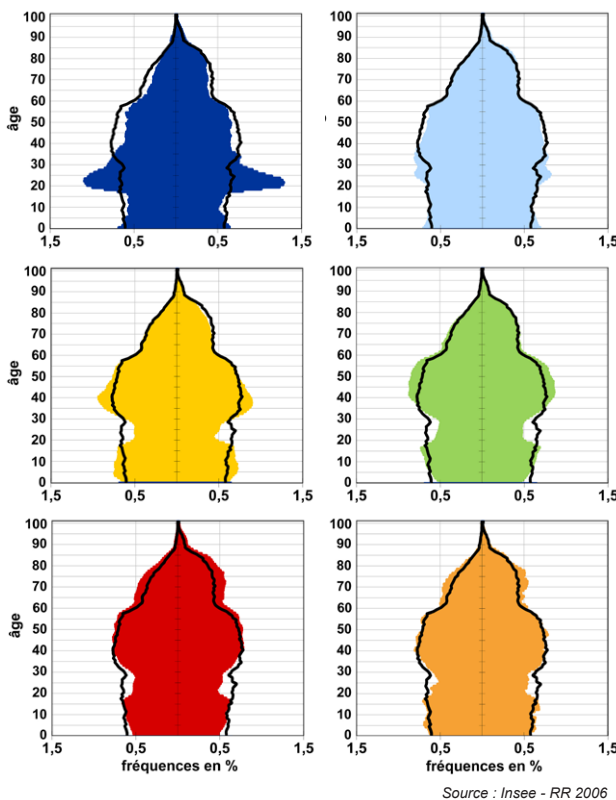
Si l'ensemble de l'Alsace est plus jeune que les autres régions françaises, Strasbourg est l'une des plus jeunes communes françaises de plus de 150 000 habitants. Un habitant sur six y est âgé de 60 ans et plus, contre un sur cinq en moyenne pour l'ensemble des grandes communes françaises.



Des territoires aux profils démographiques typés

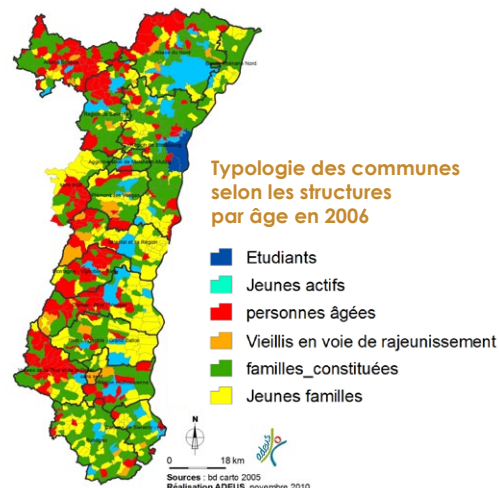
Une classification des communes alsaciennes selon les structures par âge révèle l'existence de six groupes de communes ayant chacun des caractéristiques assez tranchées par rapport aux autres :

- **Les étudiants (en bleu)** : Il s'agit de Strasbourg et d'Illkirch-Graffenstaden. Ces communes se distinguent très nettement de toutes les autres par une présence très importante des 18-30 ans : étudiants et jeunes actifs.
- **Les jeunes actifs (en bleu clair)** : ces communes se caractérisent par une sur-représentation des jeunes actifs (25-35 ans). Il s'agit essentiellement des villes moyennes alsaciennes ainsi que Colmar et Mulhouse.
- **Les jeunes familles (en jaune)** : ces communes se singularisent par une forte présence des familles en voie de constitution (les 30-45 ans et des jeunes enfants). Il s'agit le plus souvent de petites communes, essentiellement de plaine, ayant eu une forte dynamique résidentielle récente.
- **Les familles déjà constituées (en vert)** : ces communes sont d'urbanisation plus ancienne. Les familles sont déjà constituées : parents de 45-55 ans avec des enfants et des adolescents, ou des jeunes ayant déjà décohabité.
- **Les personnes âgées (en rouge)** : ces communes, situées essentiellement dans le massif, se caractérisent par une présence très forte des personnes âgées de 60 ans et plus.
- **Viellies en voie de rajeunissement (en orange)** : il s'agit de communes qui sont également vieilles, mais où le renouvellement de la population est ré-enclenché.



Ces structures par âge différenciées résultent de la combinaison de plusieurs facteurs : le statut d'occupation des logements, la taille des logements ainsi que l'historique récent de l'urbanisation de la commune.

L'observation de ces structures permet non seulement de connaître leurs structures actuelles mais aussi de « prévoir » leur évolution future. Par exemple, les communes péri-urbaines concernées par les vagues d'urbanisation des années 80 et 90, et qui coïncident avec l'accession à la propriété des baby-boomers (en grande partie les communes en vert sur la carte ci-contre), seront le plus touchées par le vieillissement de leur population durant les 10-20 prochaines années.



La structure par âge de l'Alsace et de la France : des similitudes et des spécificités

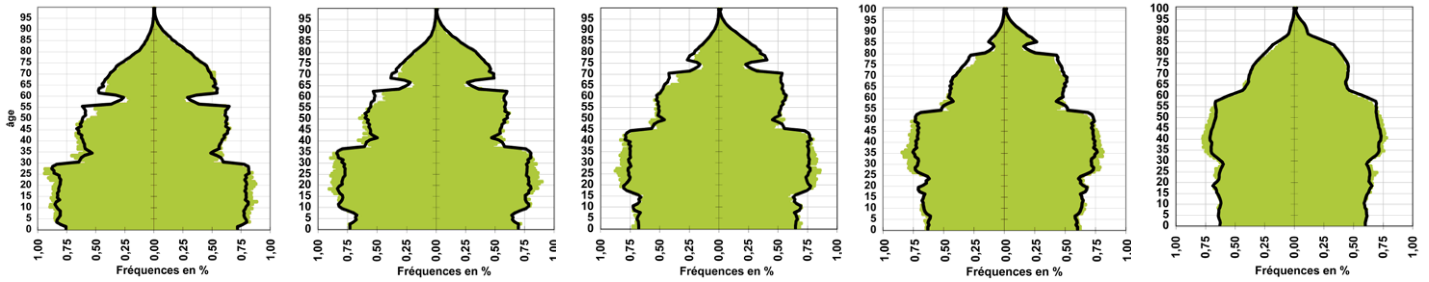
Alsace & France : en 1975

en 1982

en 1990

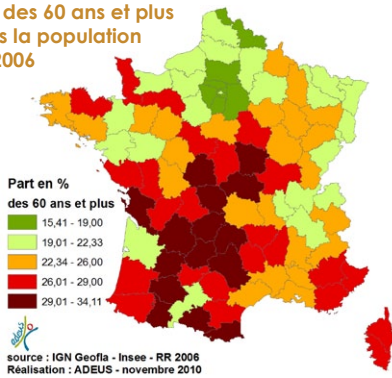
en 1999

en 2006

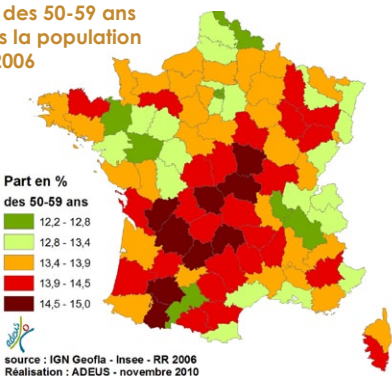


Source : Insee RGP 1968, 1975, 1982, 1990, 1999 - RR 2006

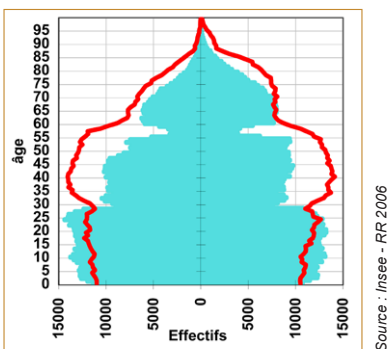
Part des 60 ans et plus dans la population en 2006



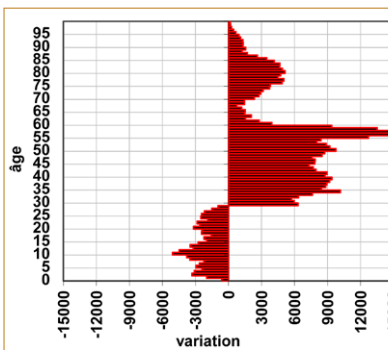
Part des 50-59 ans dans la population en 2006



L'Alsace en 1975 et 2006



Évolution des effectifs de population selon l'âge en Alsace entre 1975 et 2006



La pyramide des âges alsacienne présente des analogies, mais aussi des différences avec celle de la France. Comparée aux autres régions françaises, l'Alsace, en 2006, se distingue par une plus grande présence des groupes d'âge 20-29 ans et surtout des 35-55 ans. Par ailleurs, il y a aussi en Alsace, proportionnellement, nettement moins de 60 ans et plus. A cela plusieurs raisons :

- Aujourd'hui, l'espérance de vie à la naissance en Alsace est identique à la moyenne française. Néanmoins, elle était longtemps plus faible avec une surmortalité aux âges élevés. Ce qui, cumulé durant des décennies, aboutit aujourd'hui à une plus faible présence des personnes âgées de plus de 60 ans.
- En remontant plus loin, il y a eu en France durant l'entre-deux-guerres (entre 1920 et 1940) une baisse continue et très importante du nombre de naissances. Celle-ci a été plus accentuée en Alsace.
- Depuis les années 1980, l'Alsace fait partie des régions ayant un solde migratoire négatif à tous les âges, hormis entre 20 et 30 ans. Au delà de 60 ans, il y a ainsi plus de sorties que d'entrées.

Combinés, ces trois facteurs contribuent à faire de l'Alsace l'une des régions françaises où la part des personnes âgées est la plus faible.

Mais si aujourd'hui le vieillissement est moins important, la part des personnes âgées de 60 ans et plus s'accroîtra plus rapidement en Alsace à moyen et long termes. Les premières générations du baby-boom nées, entre 1945 et 1950, sont âgées aujourd'hui de 60 à 65 ans. Nous sommes au début du basculement des générations du baby-boom au-delà du soixantième anniversaire.

L'évolution des structures démographiques a des conséquences multiples

Depuis 1975, la structure par âge de l'Alsace, à l'image de celle de la France, a subi une véritable transformation. En résumé, en 1975 (en bleu sur la pyramide ci-contre), les générations nombreuses issues du baby-boom, âgées alors de 0 à 30 ans, succédaient à celles de l'entre-deux-guerres, qui étaient nettement moins nombreuses.

En 2006 (trait rouge), les baby-boomers sont âgés de 30 à 60 ans et les générations qui les suivent sont beaucoup moins nombreuses. Ces évolutions structurelles ont eu plusieurs conséquences :

- en 30 ans, le nombre de personnes d'âge actif ainsi que celui des personnes âgées s'est considérablement accru,
- à l'opposé, la base de la pyramide se rétrécit et nous avons aujourd'hui beaucoup moins d'enfants, d'adolescents et de jeunes, de manière générale, qu'en 1975.

La structure actuelle nous permet aussi de lire les évolutions à venir et leurs conséquences sur les profils de populations. Le vieillissement se poursuivra dans tous les territoires : la part des personnes âgées dans la population ira croissant. Cette part s'accroîtra au moins jusqu'en 2035. A cet horizon, l'ensemble des générations issues du baby-boom aura dépassé la soixantaine et la croissance du nombre de personnes âgées aura atteint son maximum. Ces évolutions auront des conséquences multiples. Sans être exhaustif, elles impacteront :

- **Les populations scolaires** : le nombre d'élèves va connaître des variations importantes à la hausse et à la baisse dans tous les cycles, y compris universitaire. Pour les collectivités gérant les équipements scolaires ou dédiés à la petite enfance, l'adaptation à ces évolutions nécessitera une appréciation fine des mécanismes qui les alimentent.
- **Les populations âgées** vont être plus nombreuses y compris à des âges où le risque de la dépendance est plus important. La dépendance, qui commence aujourd'hui à s'imposer dans les débats publics, prendra de l'ampleur. Dans un contexte où les seniors plébiscitent la commune de résidence et le maintien à domicile, la question de la gestion des services dédiés aux personnes âgées, résidant dans les communes périurbaines peu denses et pas bien équipées, risque d'être problématique. En outre, le maintien à domicile ne signifiant pas forcément le maintien dans son domicile, l'impact sur les marchés immobiliers pourrait, à l'avenir, être important.
- **La population active** : avec le vieillissement des baby-boomers, les effectifs des populations en âge de travailler vont plafonner entre 2015 et 2020 avant de baisser plus tard. Cela ne sera pas sans conséquences sur l'appareil productif. Pour l'ensemble des territoires et particulièrement pour la métropole, l'enjeu d'attraction des actifs et surtout des plus diplômés sera central. Ce constat est valable également pour les universités, concernant les étudiants. La compétition entre territoires et entre métropoles sera d'autant plus grande que l'ensemble du territoire métropolitain, et au-delà, l'ensemble de l'Europe sera confrontée à la même problématique.

Tous ces éléments font ressortir quelques problématiques-clés :

- **La place des seniors dans la cité.** L'appréhension de la ville par les différents âges de la vieillesse change : avoir 60 ou 80 ans en 2010 ne signifie pas la même chose qu'en 1960, encore moins en 2040. L'âge de l'entrée dans la dépendance recule. Les incertitudes et les interrogations sont légions. En ce sens, la vieillesse, dont « les frontières » évoluent, aura des conséquences sur les modes d'habiter, de se déplacer et impactera les modes de vie, les pratiques urbaines, l'organisation, l'aménagement de la cité, etc. A ce titre, l'aménagement, au sens large, qui va des lieux privés (adaptation ou adaptabilité des le logement), semi publics (accessibilité des logements et des immeubles) jusqu'aux lieux publics (accessibilité, lisibilité, sécurisation...) ainsi que les services et les équipements dédiés ou polyvalents, doivent d'ores et déjà être repensés pour tenir compte de cette évolution majeure. Ces aménagements doivent être élaborés pour répondre aux besoins très divers d'une population aux caractéristiques très hétérogènes.
- **L'habitat et la mobilité** : les populations qui vont entrer dans « les âges de la vieillesse » durant les trois prochaines décennies sont toutes issues des générations du Baby boom. Ce sont des générations qui ont une mobilité résidentielle plus complexe, moins linéaire, que les générations qui les précèdent dont les migrations résidentielles au delà de 60 ans étaient très faibles. Si les baby-boomers continuent à avoir une mobilité résidentielle plus adaptée aux différents âges de la vie et de la vieillesse et à leurs structures de cohabitation familiale, cela aura inéluctablement un impact sur les marchés locaux de l'habitat. A ce titre, il est important de veiller à ce que ces parcours résidentiels laissent une grande place au choix. En outre, le maintien à domicile génère une demande accrue de services au niveau du logement, de l'immeuble et du quartier. On peut faire les mêmes constats pour la mobilité. Les baby boomers sont plus mobiles, plus motorisés, plus dépendants de la voiture que les générations qui les précèdent. Leurs pratiques en termes de déplacements seront forcément différentes.
- **L'attractivité des territoires.** La compétition entre les territoires afin d'attirer des nouvelles populations d'âge actif nécessitera une réflexion nouvelle, profonde et transversale sur les ressorts de l'attractivité des territoires.

Et la CUS ?

Jusqu'à la fin des années 1990, la CUS présentait un profil plus jeune que la structure départementale ou régionale.

Elle avait capté les premières vagues du développement péri-urbain, qui correspondait aussi à l'arrivée aux âges d'accession à la propriété des générations issues du baby-boom.

Néanmoins, depuis le début des années 2000, la CUS, de manière quasi continue (jusqu'en 2008), a eu une offre de logements neufs nettement insuffisante. Hormis quelques exceptions, cette situation a touché beaucoup de communes de la deuxième couronne, qui présentent de façon croissante des profils de plus en plus vieilliss.

En 2007, comparé à celui de la CUS, le profil moyen de la deuxième couronne est dominé par des familles déjà constituées et les personnes âgées.

Dans des communes dont le parc est dominé par les propriétaires occupants, cette situation risque de poser la question du vieillissement comme sujet majeur durant les années à venir.

La deuxième couronne de la CUS en 2007

